

LUX-PORTFOLIO SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social: 1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 66.907

LUX-BOND, Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social: 1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 30.521

LUX-CASH, Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social: 2, Place de Metz, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 33.614

LUX-CROISSANCE, Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social: 1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 38.527

LUX-EQUITY, Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social: 1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 45.423

Concerne : Restructuration de la gamme des luxfunds

Chers actionnaires,

Dans le cadre de la restructuration générale de la gamme des Sicav luxfunds, les Conseils d'Administration de la Sicav LUX-PORTFOLIO SICAV (la « **Société Absorbante** ») et des Sicav LUX-BOND, LUX-CASH, LUX-CROISSANCE et LUX-EQUITY (les « **Sociétés Apporteuses** ») vous informent de leur décision de procéder à une fusion des compartiments des Sociétés Apporteuses (chacun un « **Compartiment Absorbé** ») au sein des compartiments de la Société Absorbante (chacun un « **Compartiment Absorbant** »), conformément à l'article 1 (20) a) et aux dispositions du Chapitre 8 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la « **Loi de 2010** ») (la « **Fusion** »), avec date effective envisagée de la Fusion au 19 juillet 2024 (la « **Date Effective** »).

Dans le cadre de cette Fusion, il a également été décidé par l'assemblée générale extraordinaire de la Société Absorbante tenue en date du 21 mai 2024 de renommer la Société Absorbante LUX-PORTFOLIO en **LUXFUNDS** avec effet à la Date Effective. Tous les compartiments de la Société Absorbante changeront également leur dénomination avec effet à la Date Effective.

Les actionnaires sont invités à consulter notamment les documents suivants qui seront disponibles gratuitement et sans frais à travers le lien <https://www.luxfunds.lu/fusion> :

- (1) le projet commun de Fusion ;
- (2) l'avis aux actionnaires des Sociétés Apporteuses et de la Société Absorbante ;
- (3) les documents d'informations clés pour l'investisseur (« **KID** ») des Compartiments Absorbants et Absorbés ;
- (4) le dernier prospectus visé de la Société Absorbante ;
- (5) les statuts de la Société Absorbante et des Sociétés Apporteuses.

Ces mêmes documents ainsi que la déclaration de la banque dépositaire Spuerkeess validant la conformité du projet commun de fusion avec les termes de la Loi de 2010 sont disponibles gratuitement et sans frais aux sièges sociaux de la Société Absorbante et des Sociétés Apporteuses.

Un exemplaire sera mis à disposition sur demande et gratuitement au siège social de la Société Absorbante, (i) des rapports du réviseur d'entreprises DELOITTE AUDIT, S.à r.l. pour les Sociétés Apporteuses et la Société Absorbante, validant les critères retenus pour l'évaluation des actifs et des passifs (le cas échéant) des Compartiments Absorbés et Absorbants à la Date Effective et la méthode de calcul du ratio d'échange ainsi que le ratio d'échange effectif déterminé à la date de calcul du ratio d'échange, et (ii) des rapports financiers révisés et des rapports semestriels de la Société Absorbante et de chacune des Sociétés Apporteuses pour les trois derniers exercices clôturés.

Veuillez contacter votre conseiller financier ou le siège social de la Société Absorbante si vous avez des questions à ce sujet.

1. Les opérations de fusion et de transfert de compartiments

La Fusion prévoit une allocation de l'actif et du passif de tous les compartiments et classes d'actions des Sociétés Apporteuses dans des compartiments et classes d'actions de la Société Absorbante, comme suit :

Sociétés Apporteuses / Compartiments Absorbés et classes:	Société Absorbante / Compartiments Absorbants et classes:
LUX-EQUITY EUROPE Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY EUROPE Classe A - Capitalisation
LUX-EQUITY EUROPE Classe M - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY EUROPE Classe M - Capitalisation
LUX-EQUITY EMERGING MARKETS Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY EMERGING MARKETS Classe A - Capitalisation
LUX-EQUITY EMERGING MARKETS Classe M - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY EMERGING MARKETS Classe M - Capitalisation
LUX-EQUITY NORTH AMERICA Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY NORTH AMERICA Classe A - Capitalisation
LUX-EQUITY NORTH AMERICA Classe M - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY NORTH AMERICA Classe M - Capitalisation
LUX-EQUITY GLOBAL Classe A (EUR) - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY GLOBAL Classe A (EUR) - Capitalisation
LUX-EQUITY GLOBAL Classe A (USD) - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY GLOBAL Classe A (USD) - Capitalisation
LUX-EQUITY GLOBAL Classe M - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY GLOBAL Classe M - Capitalisation
LUX-EQUITY GREEN Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY GREEN Classe A - Capitalisation
LUX-EQUITY GREEN Classe M - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY GREEN Classe M - Capitalisation
LUX-EQUITY BEST SECTORS Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY BEST SECTORS Classe A - Capitalisation
LUX-EQUITY BEST SECTORS Classe M - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY BEST SECTORS Classe M - Capitalisation
LUX-EQUITY LOW VOLATILITY Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY QUALITY SELECTION Classe A - Capitalisation
LUX-EQUITY LOW VOLATILITY Classe M - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY QUALITY SELECTION Classe M - Capitalisation
LUX-EQUITY HIGH DIVIDEND Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY QUALITY SELECTION Classe A - Capitalisation
LUX-EQUITY HIGH DIVIDEND Classe B - Distribution	LUXFUNDS – EQUITY QUALITY SELECTION Classe A - Capitalisation
LUX-EQUITY HIGH DIVIDEND Classe M - Capitalisation	LUXFUNDS – EQUITY QUALITY SELECTION Classe M - Capitalisation
LUX-CASH EURO Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – CASH EURO Classe A - Capitalisation
LUX-CASH EURO Classe B - Distribution	LUXFUNDS – CASH EURO Classe A - Capitalisation
LUX-CASH EURO Classe M - Capitalisation	LUXFUNDS – CASH EURO Classe M - Capitalisation
LUX-CASH US-DOLLARS Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – CASH US-DOLLARS Classe A - Capitalisation
LUX-CASH US-DOLLARS Classe B - Distribution	LUXFUNDS – CASH US-DOLLARS Classe A - Capitalisation
LUX-CASH US-DOLLARS Classe M - Capitalisation	LUXFUNDS – CASH US-DOLLARS Classe M - Capitalisation
LUX-CROISSANCE I Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – PORTFOLIO DEFENSIVE Capitalisation
LUX-CROISSANCE I Classe B - Distribution	LUXFUNDS – PORTFOLIO DEFENSIVE Capitalisation
LUX-PORTFOLIO – PORTFOLIO GROWTH Capitalisation	LUXFUNDS – PORTFOLIO BALANCED Capitalisation
LUX-PORTFOLIO – PORTFOLIO GLOBAL FLEXIBLE SERENITY Capitalisation	LUXFUNDS – PORTFOLIO GLOBAL FLEXIBLE Capitalisation
LUX-BOND MEDIUM TERM EUR Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – BOND EUR Classe A - Capitalisation
LUX-BOND MEDIUM TERM EUR Classe B - Distribution	LUXFUNDS – BOND EUR Classe A - Capitalisation
LUX-BOND MEDIUM TERM EUR Classe M - Capitalisation	LUXFUNDS – BOND EUR Classe M - Capitalisation
LUX-BOND LONG TERM EUR Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – BOND EUR Classe A - Capitalisation
LUX-BOND LONG TERM EUR Classe B - Distribution	LUXFUNDS – BOND EUR Classe A - Capitalisation
LUX-BOND LONG TERM EUR	LUXFUNDS – BOND EUR

Classe M - Capitalisation	Classe M - Capitalisation
LUX-BOND USD Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – BOND USD Classe A - Capitalisation
LUX-BOND USD Classe B - Distribution	LUXFUNDS – BOND USD Classe A - Capitalisation
LUX-BOND USD Classe M - Capitalisation	LUXFUNDS – BOND USD Classe M - Capitalisation
LUX-BOND GREEN Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – BOND GLOBAL GREEN Classe A - Capitalisation
LUX-BOND GREEN Classe B - Distribution	LUXFUNDS – BOND GLOBAL GREEN Classe A - Capitalisation
LUX-BOND GREEN Classe M - Capitalisation	LUXFUNDS – BOND GLOBAL GREEN Classe M - Capitalisation
LUX-BOND HIGH INCOME Classe A - Capitalisation	LUXFUNDS – BOND HIGH INCOME Classe A - Capitalisation
LUX-BOND HIGH INCOME Classe B - Distribution	LUXFUNDS – BOND HIGH INCOME Classe A - Capitalisation
LUX-BOND HIGH INCOME Classe M - Capitalisation	LUXFUNDS – BOND HIGH INCOME Classe M - Capitalisation

2. Contexte et motivation de la Fusion

La Fusion s'inscrit dans le cadre d'une restructuration générale de la gamme des luxifunds, qui est essentiellement influencée par la volonté de regrouper les compartiments dont la politique d'investissement est redondante et par le souhait de mieux orienter l'offre de compartiments aux besoins de la clientèle des distributeurs de ces fonds. Elle influence favorablement la charge des frais à supporter par les fonds vu l'organisation simplifiée et le regroupement en une seule SICAV de l'ensemble des compartiments. La refonte de la gamme conduira également à une gouvernance simplifiée.

3. Caractéristiques et différences des Compartiments Absorbants et Absorbés

Les principales caractéristiques et différences entre les Compartiments Absorbés et les Compartiments Absorbants sont décrites dans le projet de fusion et dans l'avis aux actionnaires des Sociétés Apporteuses et de la Société Absorbante.

Il est à noter que la Société Absorbante est également une Sicav soumise à la Loi de 2010 et est soumise au même régime et présente les mêmes protections que les Sociétés Apporteuses.

4. Incidences prévues de la Fusion

Sous réserve de l'approbation des actionnaires concernés des Sociétés Apporteuses, à obtenir par voie d'assemblées générales extraordinaires, les Sociétés Apporteuses (i) procéderont au transfert de l'ensemble des actifs et passifs des Compartiments Absorbés aux Compartiments Absorbants, par suite de la dissolution sans liquidation des Compartiments Absorbés, à la Date Effective et (ii) seront dissoutes sans liquidation.

Plus d'informations sont décrites dans le projet de fusion et dans l'avis aux actionnaires des Sociétés Apporteuses et de la Société Absorbante, y compris la méthode de calcul des ratios d'échange, les implications pour les actionnaires et les droits des actionnaires.

Les actionnaires ont le droit de demander la souscription, la conversion et le rachat de leurs actions, conformément au projet commun de fusion et à l'avis aux actionnaires des Sociétés Apporteuses et de la Société Absorbante.

Les actionnaires des Compartiments Absorbés qui n'ont pas exercé leur droit de rachat deviendront automatiquement actionnaires des Compartiments Absorbants à partir de la Date Effective.

Nous attirons votre attention sur le fait que la politique d'investissement et le profil de risque des Compartiment Absorbés peuvent être différents de ceux des Compartiments Absorbants.

5. Frais

LUX-FUND ADVISORY S.A. supportera les frais juridiques, de conseil et administratifs ainsi que les frais associés à la préparation et à la réalisation de la Fusion. Les frais d'audit en relation avec la Fusion ainsi que les frais du rééquilibrage éventuels et de transfert des portefeuilles seront supportés par les compartiments respectifs.

Luxembourg, le 11 juin 2024

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

LUX-CASH EURO un compartiment de LUX-CASH

distribution (classe B) - LU0040498536

Ce produit est agréé au Luxembourg.

PRIIPS Manufacturer

Nom: Spuerkeess Asset Management S.A.
Coordonnées: 19-21, Rue Goethe, L-1637 Luxembourg
www.spuerkeess-am.lu - Appelez le (+352) 4015-1 pour de plus amples informations.
Autorité compétente: La Commission de Surveillance du Secteur Financier est chargée du contrôle du PRIIPS Manufacturer.

Date de production 14/02/2024

En quoi consiste ce produit?

Type

Ce produit est une action d'une société d'investissement agréée en tant qu'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Durée

Ce compartiment n'a pas de date d'échéance. Cependant, l'initiateur peut décider de clôturer le compartiment dans certaines circonstances.

Objectifs

L'objectif du compartiment est d'offrir des rendements comparables à ceux du marché ou de préserver la valeur de l'investissement en investissant principalement en instruments du marché monétaire libellés en euros tels que des bons du trésor, ou des certificats de trésorerie et/ou en obligations à court terme libellées en euros.

LUX-CASH EURO placera ses avoirs principalement en instruments du marché monétaire libellés en euros tels que des bons du trésor ou des certificats de trésorerie et/ou en obligations à court terme libellées en euros.

La durée de vie moyenne pondérée (WAL) des avoirs ne doit pas dépasser 12 mois. La maturité moyenne pondérée (WAM) des avoirs ne doit pas dépasser 6 mois.

Le compartiment peut détenir à titre accessoire des liquidités telles que par exemple des dépôts à vue et/ou dépôts à terme libellés en euros.

Le compartiment peut investir dans des OPC/OPCVM suivant le point III.A), V) du prospectus, sous condition que ces investissements restent inférieurs à 10% des actifs nets du compartiment.

Les actifs du compartiment investis tel que décrit ci-avant pourront se composer pour une partie minoritaire d'investissements d'émetteurs domiciliés et/ou cotés dans des pays émergents dont pour une partie limitée à 10% d'OPC/OPCVM monétaires à orientation « marchés émergents ».

Dans un objectif de couverture, le compartiment peut également utiliser tous les instruments financiers dérivés ayant pour sous-jacent des taux d'intérêt, taux de change, devises ou indices représentatifs de l'une de ces catégories et ce dans les limites prévues dans la partie générale du prospectus.

Il est à souligner que les instruments financiers dérivés sont soumis à une volatilité plus élevée que les actifs sous-jacents.

Depuis le 2 août 2019, le compartiment est classé dans la catégorie de Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VLV) standard au sens du règlement (UE) 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil

du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires et veille au respect de toutes les conditions nécessaires à cette classification.

Valeur de référence: Le portefeuille est géré activement d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark).

Investisseurs de détail visés

Le compartiment est particulièrement adapté pour un investisseur qui recherche une sécurité élevée du capital. Il convient pour des placements à court et moyen terme.

Autres informations

Dépositaire: Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg

Revenus de dividendes: Cette classe est une classe de distribution, ce qui signifie que les revenus peuvent être distribués.

Droit d'échange: L'investisseur a le droit d'échanger son investissement en actions d'un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. L'investisseur peut obtenir des informations sur les modalités de conversion dans le prospectus du fonds.

Ségrégation: Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

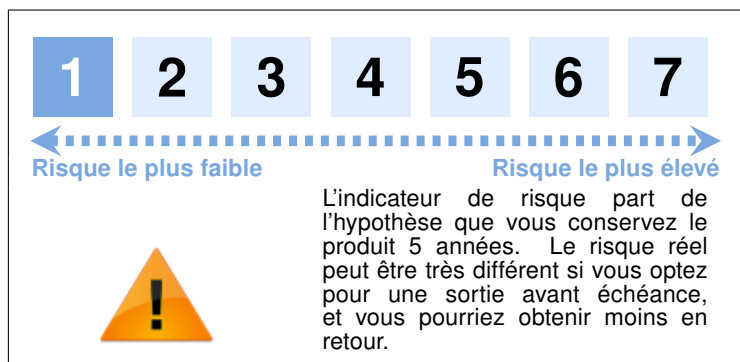
Informations supplémentaires: Des informations complémentaires sur le fonds, des copies de son prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site www.spuerkeess-am.lu. Le prospectus et les rapports réglementaires sont préparés pour l'ensemble du fonds et sont disponibles en français. La société de gestion peut vous renseigner sur les autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Ce compartiment a été lancé en 1992 et cette classe d'actions en 1992.

La devise de la classe d'actions est exprimée en EUR.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui

Scénarios de performance

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10.000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9.880 EUR -1,2 %	9.880 EUR -0,2 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9.880 EUR -1,2 %	9.880 EUR -0,2 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9.920 EUR -0,8 %	9.610 EUR -0,8 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10.190 EUR 1,9 %	9.770 EUR -0,5 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

est la classe de risque la plus basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Vous pouvez recevoir des versements dans une devise différente de votre monnaie de référence; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Le compartiment est également exposé aux risques significatifs suivants, qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque: Risque de liquidité, risque de contrepartie, risque opérationnel.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2017 et septembre 2022.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2016 et janvier 2021.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2013 et décembre 2018.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si Spuerkeess Asset Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer ce que nous vous devons, vous n'êtes couvert par aucun système national de compensation ou de garantie. Pour votre protection, les actifs sont détenus dans une société distincte, le dépositaire Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg. En cas de défaillance, les investissements sont liquidés et les produits sont distribués aux investisseurs. Toutefois, dans le pire des cas, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour l'autre période de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	104 EUR	489 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,0 %	1,0 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,2% avant déduction des coûts et de -0,8% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,1% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	10 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	82 EUR
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	12 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

La conversion d'une partie ou de la totalité des actions est gratuite.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 5 ans

Vous devriez être prêt à maintenir votre investissement pendant 5 ans. Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les rachats sont possibles tous les jours ouvrables bancaires complets au Luxembourg. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être limité ou suspendu.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des plaintes à formuler concernant ce produit, la conduite du PRIIPS Manufacturer ou de la personne qui a conseillé ou vendu ce produit, vous pouvez utiliser différents moyens de communication: par e-mail à compliance@spuerkeess-am.lu, par courrier à Legal & Compliance Department, 19-21, Rue Goethe, L-1637 Luxembourg, par téléphone en composant le numéro (+352) 26 895-90.

Dans tous les cas, le plaignant doit clairement indiquer ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la plainte. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.spuerkeess-am.lu.

Autres informations pertinentes

Le prospectus, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement sur www.spuerkeess-am.lu.

Performances passées et scénarios de performance antérieurs: Les rendements historiques des 10 dernières années et les scénarios de performance publiés précédemment, mis à jour mensuellement, sont disponibles sur <https://www.yourpriips.eu/site/4100/fr>.